

[Français]

LA CONFÉDÉRATIONQUÉBEC—COMMUNICATIONS ENTRE OTTAWA
ET QUÉBEC AU SUJET DU RÉFÉRENDUM

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Hier, le premier ministre a été interrogé sur la constitutionnalité d'un référendum qui serait tenu dans la province de Québec, selon une promesse du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, au sujet du séparatisme.

Le premier ministre du Québec a-t-il communiqué avec le premier ministre du Canada au sujet de la tenue d'un référendum dans la province de Québec afin d'établir clairement les positions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pas officiellement, monsieur le président. Je crois me rappeler que c'est une idée dont j'ai déjà entendu parler par le premier ministre de la province de Québec, mais pas d'une façon officielle.

[Traduction]

LA CONSTRUCTION NAVALECOLLINGWOOD (ONT.)—LA PROTECTION
DES EMPLOIS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Je voudrais poser une question au ministre des Transports. A-t-il reçu une résolution adressée au premier ministre par le conseil municipal de Collingwood, exprimant de l'inquiétude et des craintes au sujet de la situation dans les chantiers de construction navale, où travaillent 900 habitants de cette ville? Le ministre partage-t-il cette préoccupation et a-t-il des projets ou des propositions qui protégeraient les emplois de ces gens?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en réponse à la deuxième partie de la question, je pense avoir manifesté une partie de mon inquiétude dans l'annonce que j'ai faite au début de l'après-midi. Quant au mémoire, je crois qu'il a été adressé au ministre de l'Industrie.

LES TRANSPORTSL'INTERRUPTION DU SERVICE DU CHEMIN DE
FER QUÉBEC-NORTH SHORE-LABRADOR

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Est-il au courant de la grave situation qui règne à Labrador City et à Wabush (T.-N.) du fait que, par suite d'une grève dans la province de Québec, le chemin de fer Québec-North Shore-Labrador ne circule plus et

[M. Winch.]

qu'ainsi le seul moyen, sauf l'avion, d'approvisionnement en denrées essentielles est coupé?

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est une question que l'on pourrait examiner au moment de l'ajournement. Si le député estime qu'on devrait y répondre immédiatement au lieu d'attendre le moment de l'ajournement, je permettrai au ministre de répondre à la question.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, voici ma réponse. Ce matin, j'ai reçu une pétition de la Chambre de commerce de cette collectivité, je crois. On procède actuellement à une enquête pour déterminer les besoins, voir s'ils sont aussi généralisés qu'on le dit et décider des autres moyens de transport que l'on pourrait trouver.

M. Peddle: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre envisagerait-il, comme l'a proposé la Chambre de commerce de Labrador-Ouest, de se rendre sur les lieux ou d'y envoyer son représentant, pour voir sur place ce qui se passe?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, si cette ligne de conduite semblait la plus judicieuse, oui.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE LABRADOR—L'ÉVALUATION DE LA CRISE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre suppléant du Travail peut-il nous indiquer les initiatives que prend son ministère pour évaluer la crise ouvrière qui assaille le Labrador, par suite d'une grève connexe.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je tiendrai volontiers cette question pour préavis au nom du ministre du Travail, mais je crois que ces employés relèvent de la compétence provinciale.

[Français]

**LES AFFAIRES DES
ANCIENS COMBATTANTS**QUESTION RELATIVE À LA PRÉSENTATION DU
RAPPORT DU COMITÉ WOODS ET À LA
PUBLICATION DU LIVRE BLANC

M. Gérald Laniel (Beauharnois): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires des anciens combattants.

Étant donné que nous approchons de la date d'ajournement du 27 juin et que la